

## CHANGEMENT DE LIT ET MOUVEMENT DU PATIENT

Tout dossier ou séjour dans DxCare est comporté obligatoirement deux notions distinctes :

- **L'UH** qui correspond à la typologie d'activité médicale ou bien l'équipe médicale en charge du patient pendant le séjour considéré
- **Le poste de traitement (PDT)** qui correspond au secteur géographique où est effectué la prise en charge

Plusieurs mouvements peuvent survenir au cours d'un séjour de patient.

DxCare distingue deux typologies de mouvement :

- **Le changement de lit** : le patient reste pris en charge par la même équipe médicale dans le même secteur de soins (resp., UH, et PDT restent inchangés, seul le lit change)
- **Le transfert vers une autre unité** : dans ce cas, l'équipe médicale (UH) et/ou le secteur géographique (PDT) sont modifiés.

**Exemple 1** : Cas du « **rapatriement** » vers HERAULT d'un patient de médecine du comité 31 hébergé en OCCITANIE.

Dans ce cas, l'UH (M31) ne change pas car le patient reste pris en charge par la même équipe médicale, en revanche le PDT est modifié.

1. **Mouvement 1 : UH = M31 ; PDT = OCCITANIE**
2. **Mouvement 2 : UH = M31 ; PDT = HERAULT**

**Exemple 2** : Cas d'un **patient du comité 31** qui sort de REANIMATION pour poursuivre sa prise en charge à HERAULT.

Dans ce cas, la responsabilité médicale du patient va basculer de l'équipe des réanimateurs vers les oncologues et le secteur géographique va également changer.

1. **Mouvement 1 : UH = REA ; PDT = REA**
2. **Mouvement 2 : UH = M31 ; PDT = HERAULT**

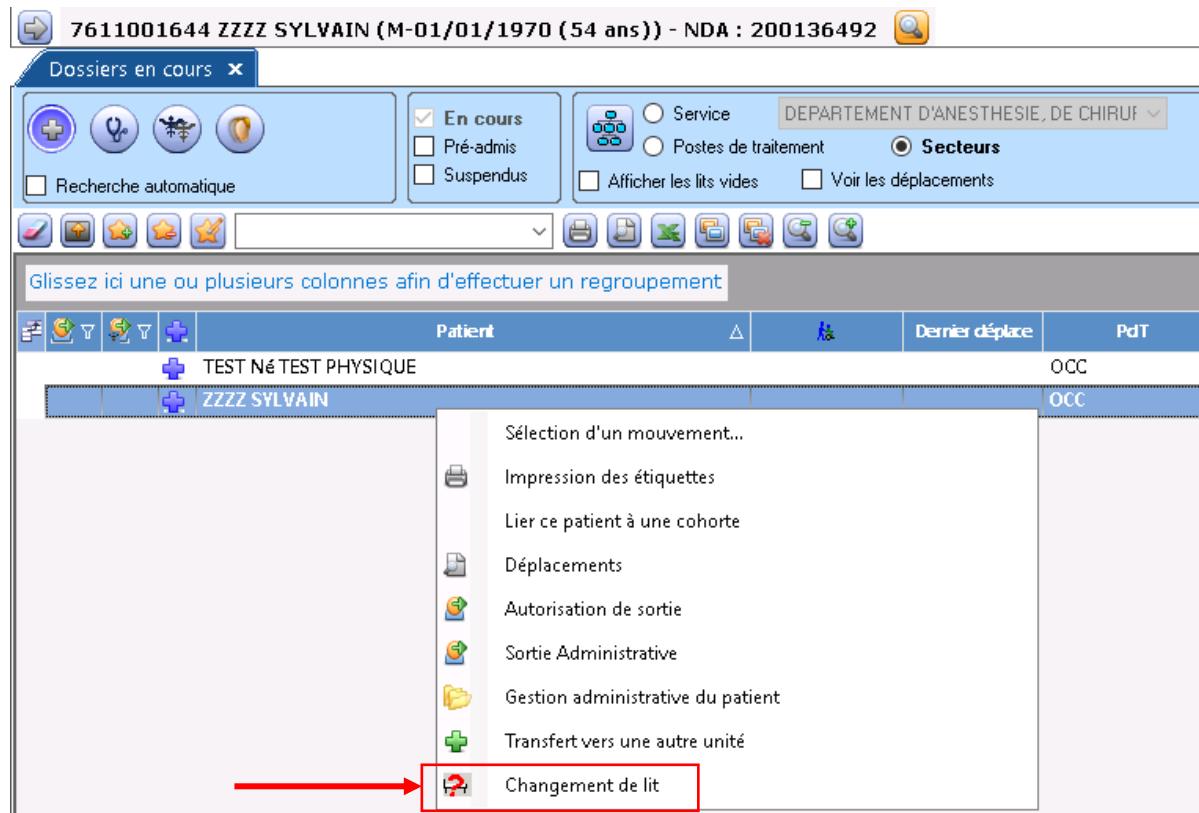
La suite du document explicite comment enregistrer ces différentes typologies de mouvement dans DxCare.

## CAS DU CHANGEMENT DE LIT (seul le lit change)

1

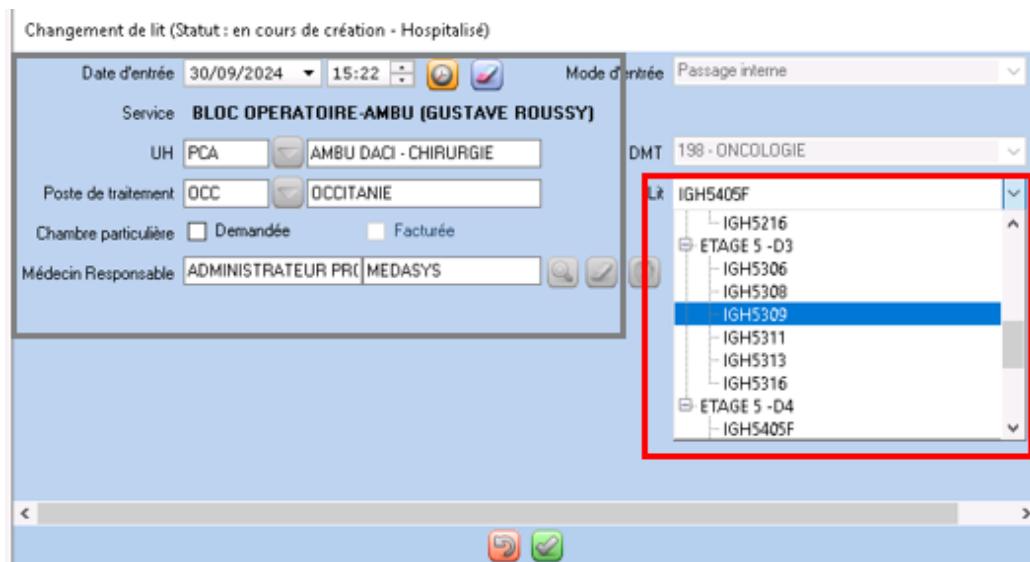
Dans “dossiers en cours”, réalisez un clic droit sur le patient concerné, puis sélectionnez « changement de lit ».

L’onglet permettant de réaliser le changement de lit va s’ouvrir.



2

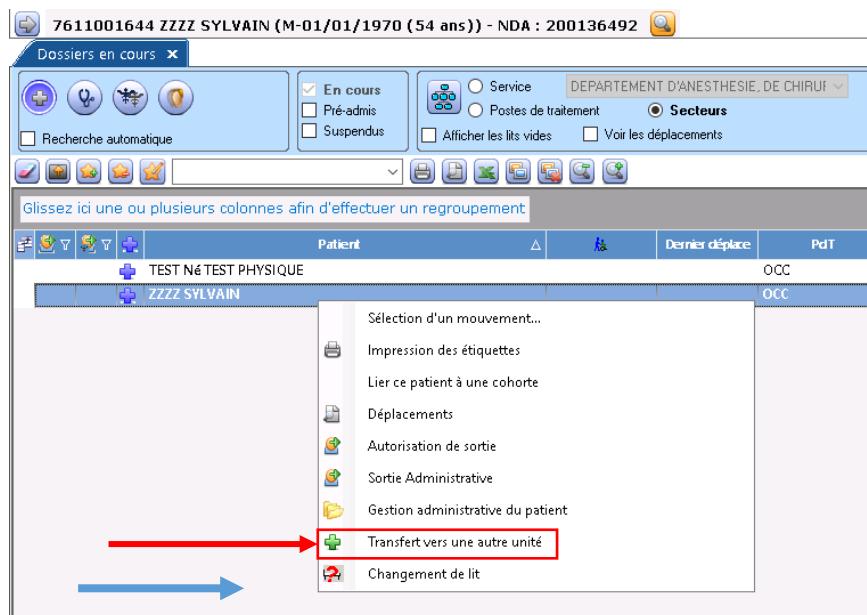
Une fois cet onglet ouvert, vous pourrez alors renseigner le **lit** dans lequel vous souhaitez **coucher le patient**.



## CAS DU TRANSFERT D'UNITE (UH et/ou PDT changent)

1

Si vous souhaitez **transférer le patient dans une autre unité**, faites un clic droit sur le patient présent dans votre liste de patient du « dossier en cours », et cliquez sur « **transfert vers une autre unité** ».



L'onglet permettant de faire des mouvements s'ouvre. Désormais, vous pouvez cliquer sur tous les éléments d'informations nécessaires à un transfert :

- **L'UH : L'équipe médicale responsable de la prise en charge**
- **Le poste de traitement : le secteur de soins**
- **L'attribution du lit sera réalisée par l'équipe qui accueille le patient**

Ces différents éléments de transfert se présenteront sous la forme d'une arborescence comme celle encadrée en orange dans la photo ci-dessous.

En validant le patient sera transféré conformément aux informations renseignées.

